

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD.



TOME XVIII



PÉRIGUEUX,

IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE (ANC. DUPONT ET C^e).

—
1891.

LA STATION QUATERNAIRE DE RAYMONDEN

A CHANCELADE (Dordogne)

V. — SÉPULTURE D'UN CHASSEUR DE RENNES.

Après avoir fait enlever la couche épaisse de limon jaune et de pierres d'éboulis qui recouvrait les foyers, nous avons ouvert, sur le devant de la station, à partir du bord de la route, une large tranchée que nous continuâmes directement jusqu'à la rencontre de la paroi rocheuse, tout au fond de l'abri. Cette façon de procéder qui me parut la plus rationnelle, nous permettait d'avoir constamment devant nous les foyers dans leur ordre de superposition et de relever, avec certitude, les observations particulières que chacun d'eux pouvait offrir.

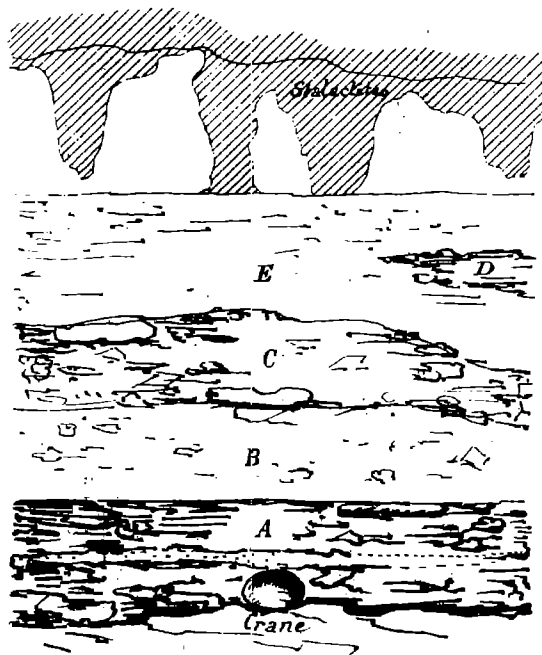
Ce premier travail une fois terminé, nous explorâmes la tranche assez mince que nous avions laissée sur notre droite; puis, nous retournant vers l'autre côté de la tranchée, nous poursuivîmes les fouilles par le travers de la station, en cheminant, peu à peu, dans la direction du nord.

Les foyers supérieurs avaient beaucoup perdu de leur importance et, pour hâter l'achèvement des travaux, nous nous servions, par moment, de la pioche qui, maniée avec prudence, rend aux archéologues de très grands services, lorsque, le lundi 1^{er} octobre 1888, à 10 heures du matin, comme je me tenais auprès de mon fouilleur Bretou, un bruit sec attira mon attention. En moins d'une seconde, j'avais bondi et saisi d'instinct la pioche pour la rejeter en arrière et l'empêcher de frapper un second coup. A mes pieds, en effet, et tout près de l'endroit où je me tenais tout à l'heure accroupi, gisaient les débris d'un crâne humain. Le coup de pioche en avait abattu la partie supérieure et devant l'ouverture béante se trouvaient les fragments.

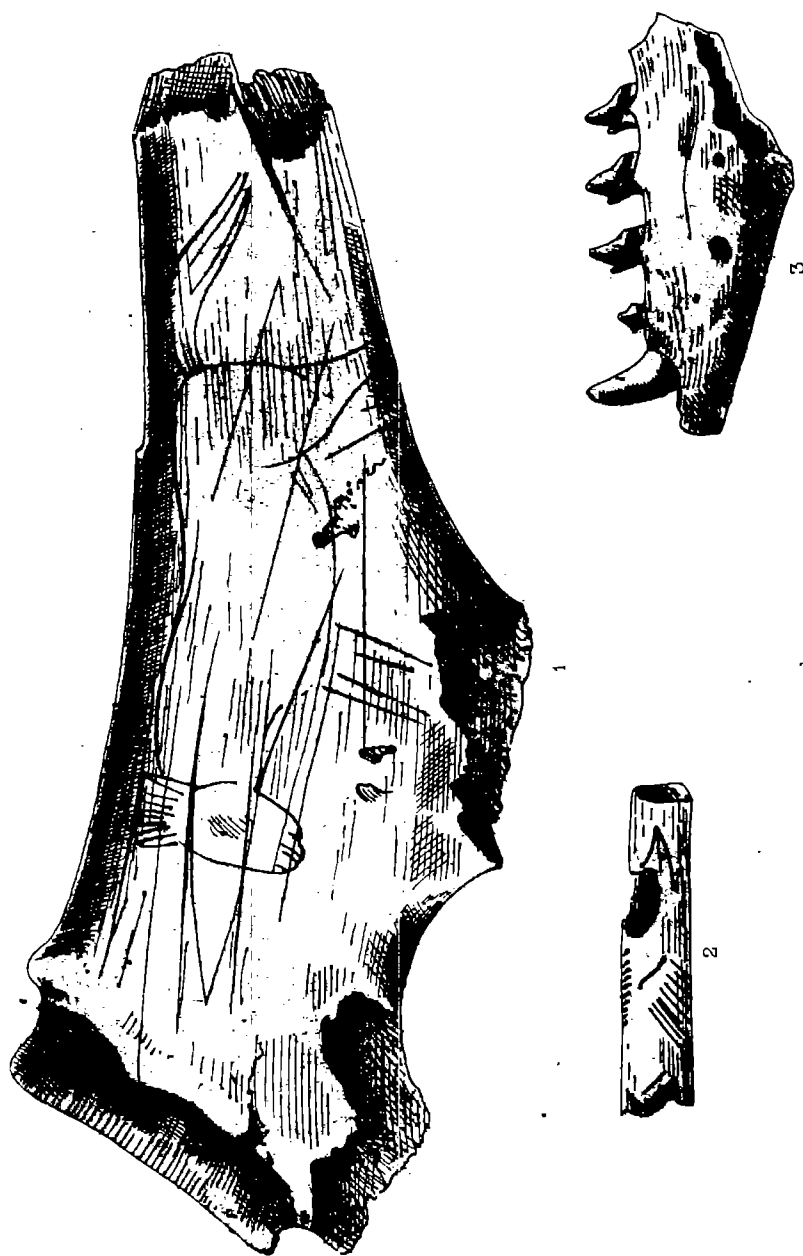
Pendant que j'achevais de ramasser les précieux débris et de les emballer dans des papiers de soie, j'eus la satisfaction de voir arriver M. Féaux que ses occupations avaient retenu à Périgueux une partie de la matinée. Ras-

suré dès lors sur la surveillance rigoureuse que réclamait notre découverte, je mandai, sans retard, plusieurs personnes notables du pays, pour leur faire constater la position exacte du crâne. Mon regretté collègue de la Société archéologique du Périgord, M. l'abbé Riboulet, curé de Chancelade, fut le premier à accourir, bientôt suivi par M. Fernand Lagrange, maire, son adjoint, M. Elie Vergnaud, M. de Génis et M. l'abbé Laborie-Fénelon.

Ensemble, nous procédâmes à l'examen le plus attentif du terrain dont la coupe, relevée, séance tenante, par M. Féaux, est ici reproduite :



A la base, se trouvait le foyer A de 0^m,37 d'épaisseur, sur le milieu duquel on remarquait une veinule colorée en rouge brique par du peroxide de fer. Ce premier foyer sablonneux et très noir, déjà signalé sur tout le devant de l'abri, reposait directement sur le roc.



STATION DE RAYMONDEN, (Dordogne)

La couche B, qui le recouvrait sur une épaisseur de 0^m,32, était formée d'une terre jaune, limoneuse, mélangée de nombreux débris de calcaire. Cette couche était recouverte elle-même par un foyer C, de 0^m,40 d'épaisseur, de couleur grisâtre et riche en silex et ossements ouvrés. Comme je l'ai dit plus haut (page 76), ce foyer était formé de ceux que j'ai décrits, en leur assignant les lettres B et C et qui, dans cette partie de la station, s'inclinant l'un vers l'autre, avaient fini par se confondre.

Enfin, au-dessus, s'étendait une nouvelle couche de limon d'inondation E, atteignant une épaisseur de 0^m,55.

On remarquait, au milieu de cette couche, le dernier prolongement du foyer D, ici presque disparu, mais le plus important par l'abondance des ossements fossiles et des objets travaillés qu'il renfermait.

C'est à la base du foyer A et à 1^m,64 de profondeur que gisait le crâne humain, légèrement relevé vers la droite et le côté gauche en contact avec le roc. Nous constatâmes que ses parois intérieures étaient tapissées d'une argile fine qui, dans le bas, formait une couche de 0^m,025 d'épaisseur, relevée sur ses bords et toute fissurée par l'action du retrait. La ténuité extrême de cette argile, onctueuse au toucher, démontrait qu'elle avait été déposée dans une eau tranquille, pendant une période d'inondation.

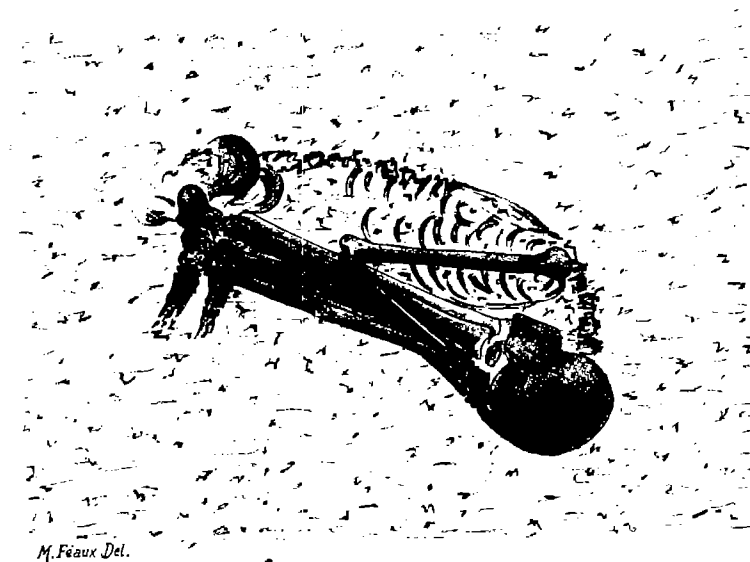
Ces constatations faites, et après que nous eûmes acquis la certitude la plus absolue que les diverses couches du terrain étaient bien en place et n'avaient jamais été remaniées, je me préoccupai des mesures à prendre pour l'enlèvement du crâne. Comme il était disloqué et dans un état de friabilité qui m'inspirait de sérieuses inquiétudes, je fis pratiquer, à droite et à gauche, une entaille assez profonde. En même temps, M. Féaux et moi, nous le dégagions des terres qui le recouvraient. Lorsque ce travail fut suffisamment avancé, nous fîmes glisser, par dessous, nos raclettes en acier, et, lentement, le soulevâmes avec des précautions infinies. Alors, je m'aperçus, non sans surprise que, loin d'être isolé, comme nous l'avions cru de prime abord, ce crâne était en connexion avec toutes les parties du squelette.

La nuit approchait et nous dûmes interrompre nos investigations qu'une pluie persistante nous empêcha de reprendre le lendemain ; mais le 3 octobre, de très bonne heure, nous étions de retour à Raymonden.

Nous commençâmes par faire déblayer le terrain au-dessus du squelette, sur une étendue de 2 à 3 mètres carrés, et enlever successivement toutes les terres qui le recouvraient. Lorsque la tranchée eut atteint une profondeur de 1^m,30, les pioches et les pelles furent mises de côté, et le reste du déblai s'effectua à l'aide de nos instruments habituels de fouilles, le grattoir et la raclette.

Enfin, un humérus humain se montra. Le fouilleur Bretou reçut l'ordre de se tenir à nos côtés, et seuls, M. Féaux et moi, nous procédâmes au dégagement du squelette.

Au bout d'une heure, ce travail, extrêmement minutieux, était achevé et, avec une émotion facile à comprendre, nous contemplions les restes de ce chasseur de rennes, dans la même attitude que leur avaient donnée, il y a tant de siècles, les hommes de sa tribu.



La veille, en nettoyant la tête, je n'avais pas été peu surpris de voir une des rotules se détacher des os du nez

auxquels elle adhéraît, un peu au-dessus et sur le milieu du maxillaire supérieur. Les vertèbres cervicales et les autres parties du squelette n'ayant pas été déplacées, j'en avais maintenant l'explication. En rétablissant par la pensée la tête dans la position exacte qu'elle occupait, voici, en effet, comment était disposée la sépulture.

Le corps, replié sur lui-même en flexion forcée, reposait sur le côté gauche, la tête inclinée en avant et en bas. Les bras étant relevés, la main gauche était appliquée contre la tête et au-dessous, la main droite reportée sur le côté gauche du maxillaire inférieur. De même, les membres inférieurs avaient été fléchis, et de telle sorte que le niveau des pieds correspondait à celui de la partie inférieure du bassin et que les genoux arrivaient au contact des arcades dentaires.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette attitude est à peu près celle du squelette de la quatrième grotte de Menton (1) et de celui découvert à Laugerie-Basse, par M. Massénat (2). Ici, cependant, on semble s'être préoccupé de faire tenir au cadavre le moins de place possible. Dans sa plus grande longueur, en effet, c'est-à-dire des articulations coxofémorales à l'occiput, la sépulture n'avait que 0^m,67; dans le sens transversal, sa largeur n'était que de 0^m,40.

Mon savant confrère, M. le docteur Testut, dans une monographie sur laquelle nous aurons à revenir, a démontré que l'homme de Raymonden, vieillard de 50 à 60 ans, mesurait seulement 1^m,50 de hauteur. Malgré sa petite taille, et supposé même qu'il fût d'une maigreur excessive, son cadavre pouvait-il, à l'aide de fortes ligatures, être réduit à n'occuper qu'un aussi étroit espace? Cela ne paraît guère admissible, et involontairement on est conduit à se demander si

(1) Emile Rivière, *De l'Antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887, in-4°, p. 129-132 et planche XI. — *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, t. VII, 1872, p. 228-232.

(2) E. Massénat, Ph. Lalande et Cartailhac, *Découverte d'un squelette humain de l'âge du renne, à Laugerie-Basse (Dordogne)*; note présentée par M. de Quatrefages à l'Académie des Sciences, à la séance du 15 avril 1872; — *Matériaux*, etc., t. VII, 1872, p. 224-228 et pl. IX. — E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 108-111, fig. 46.

avant d'être inhumé dans les terres noires du foyer A, le corps n'aurait pas été débarrassé de ses viscères et de ses principaux muscles. Cette pratique du décharnement des cadavres subsiste encore chez nombre de tribus sauvages, notamment chez les Peaux-Rouges, les Patagons et les Néo-Zélandais (1), et déjà plusieurs observations ont révélé son existence chez nos ancêtres de l'époque quaternaire (2).

Un fait autorise à croire qu'elle fut aussi usitée à Raymonden et fournit un nouvel exemple d'un rite funéraire sur lequel l'attention des archéologues a été particulièrement attirée, depuis les fouilles exécutées par M. Emile Rivière, dans les Baoussés-Roussés des environs de Menton.

En décrivant la coupe du terrain au moment de la découverte du crâne, j'ai signalé au-dessus de celui-ci, une veinule colorée en rouge par un oxyde de fer. Le squelette entier se montra recouvert de cette terre ocreuse dont la couleur rouge-brique passant au violet et l'aspect brillant, presque métallique, prouvaient qu'elle était constituée en grande partie par du fer oligiste. Cette couche était surtout épaisse dans le voisinage du crâne, sur le milieu de la sépulture et dans les creux correspondant aux articulations. En nettoyant les humérus, je pus constater également que leur cavité coronoïde en était remplie. Si le cadavre n'avait pas été décharné, cette accumulation dans les creux n'aurait pu se produire.

Les mêmes constatations ont été faites par M. Rivière dans les sépultures de Menton qui, suivant l'opinion généralement acceptée, seraient de la période solutréenne. S'il en est ainsi réellement, nous y verrions la preuve que les coutumes funéraires n'ont pas varié du *Solutréen* au *Magdalénien* et que cette dernière période industrielle n'est que la continuation de la première.

(1) Salomon Reinach, *Esquisses archéologiques*; Paris, E. Leroux, 1888, in-8°. V. l'analyse de cet ouvrage dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, t. XXII, 1888, p. 392.

(2) E. Cartailhac, *La France préhistorique*, chapitre VI : « Le culte des morts dans les cavernes et les stations quaternaires, » p. 91-121.

Nous avons déjà reconnu, à la base du foyer C, le troisième par ordre de superposition, une bande de terrain de 0^m,10 à 0^m,15 d'épaisseur, tranchant sur le reste de la couche archéologique par sa coloration rouge. Quoique aux abords de la sépulture, les foyers B et C, confondus l'un avec l'autre, se fussent un peu relevés, la zone colorée apparaissait encore dans la coupe du terrain, et je pus constater qu'elle était sur le même horizon que la mince couche de fer oligiste qui recouvrait le squelette.

L'explication en était dès lors toute trouvée. Pendant les grandes inondations dont la station gardait de si nombreuses traces, les eaux arrivant de la vallée, suivant une direction perpendiculaire à la falaise, après s'être chargées, en passant sur la sépulture, d'une certaine quantité d'oxyde de fer, l'avaient de proche en proche entraînée dans les terres sablonneuses situées en arrière et sur le même plan horizontal.

Deux faits importants ressortent de cette explication. Tout d'abord, l'existence seule de cette zone colorée exclut toute idée de remaniement des couches sur lesquelles elle s'étend et qui comprennent, ainsi qu'il a été dit, les foyers A et B. En second lieu, elle permet de déterminer d'une façon assez précise à quel moment de l'occupation des abris de Raymondén par les chasseurs de rennes se rapporte la sépulture. Comme la zone rouge qui lui correspond, cette sépulture est évidemment de date plus récente que les foyers A et B, mais elle est aussi plus ancienne que le foyer C, à la base duquel nous avons rencontré la bande colorée, pendant presque tout le temps de nos fouilles. Nous avons constaté d'ailleurs, dans la partie de la station où la sépulture a été découverte, que le foyer C s'était sensiblement relevé et qu'une couche limoneuse de 0^m,32 d'épaisseur le séparait du foyer A. Le vieillard dont nous avons retrouvé la sépulture était donc un des chasseurs du foyer C et, selon toute probabilité, la mort l'aura surpris presque à son arrivée à Raymondén.

Les développements qui précèdent auront satisfait, je l'espère, aux exigences de la plus sévère critique, et je crois

avoir établi sur des preuves suffisantes l'origine quaternaire du squelette de Chancelade. Il me reste à esquisser en quelques lignes la physionomie de cet ancêtre sur la dépouille duquel ont passé tant de siècles. Les indications pour cela nécessaires me sont fournies par M. le docteur L. Testut, qui, dans un mémoire plein de recherches savantes, consciencieusement écrit et très apprécié des anthropologistes, a fait une étude complète du squelette de Chancelade (1).

Vieillard approchant de la soixantaine, notre chasseur de rennes était, comme je l'ai dit plus haut, d'une taille exceptionnellement petite. C'était par contre un homme d'une ossature puissante et doué d'une grande force musculaire. Les crêtes rugueuses de ses os longs ne laissent à cet égard aucun doute.

La configuration de son pied aux articulations mobiles et surtout l'écartement considérable du gros orteil dénotent que ce membre remplissait fréquemment l'office d'une seconde main. M. Testut y a vu un caractère d'infériorité anatomique. Le fait, au premier abord, paraît indiscutable, et cependant les conditions de la vie sauvage ne pourraient-elles suffire à l'expliquer ?

Dès l'enfance, nos pieds sont emprisonnés dans des chaussures étroites qui en paralysent à peu près tous les mouvements ; il en résulte une atrophie des muscles et un resserrement anormal des phalanges et des métatarsiens ; mais à considérer l'aisance avec laquelle un tout jeune enfant fait mouvoir ses orteils, il est facile de juger que, laissé à lui-même et conservant sa libre allure, le pied de l'homme serait capable de mouvements presque aussi étendus que ceux de la main. L'expérience est là pour nous en convaincre ; on voit fréquemment des gens privés de leurs membres supérieurs y suppléer merveilleusement avec leurs pieds.

(1) Dr L. Testut, *Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade (Dordogne)*; Lyon, imp. Pitrat, 1889, in-8° de 123 pages avec 14 planches.
— Extrait du *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, t. VIII, 1889.

Les acrobates japonais exécutent avec le pied des tours de force vraiment prodigieux, et certaines peuplades sauvages s'en servent également pour tirer de l'arc. Que l'homme de Raymonden ait eu les orteils très mobiles, il ne faut donc pas s'en étonner et surtout y reconnaître un caractère certain d'infériorité.

Nous avons d'ailleurs à considérer maintenant sa tête, c'est-à-dire la partie essentielle, l'organe par excellence de l'être humain, et ici les caractères de supériorité sont de la plus grande évidence. Ces caractères de supériorité, nous dit M. le docteur Testut, dont je craindrais d'affaiblir le témoignage en ne citant pas ses propres paroles, « nous les voyons » dans la constitution anatomique du crâne dont la capacité » dépasse de 100 centimètres cubes celle des crânes actuels, » dans le développement du front dont la courbe, régulière » et gracieuse, rappelle nos races les plus civilisées et dénote » bien certainement une belle organisation cérébrale (1). » Franchement dolichocéphale, notre chasseur de rennes avait, comme les Esquimaux de nos jours, la tête volumineuse et quelque peu disproportionnée avec sa petite taille. Ses orbites, larges et profondes, indiqueraient d'autre part qu'il avait l'œil vif et bien ouvert.

Une fracture de la boîte osseuse, remarquable par son étendue et pourtant cicatrisée, se voit à la région temporale droite du crâne. Qu'elle ait été produite par un coup de massue ou soit le résultat d'un choc accidentel, cette blessure aurait, suivant M. Testut, entraîné la mort à très bref délai, si notre troglodyte n'avait eu « cette force de résistance toute particulière qui caractérise les peuples primitifs. »

A une belle organisation cérébrale, à une vigueur musculaire peu commune, l'homme de Raymonden joignait donc un sang généreux et une résistance vitale qu'on ne connaît plus guère de nos jours. Si dégradé qu'on veuille le prétendre, en somme, c'est un ancêtre dont nous n'avons pas à rougir.

(1) Docteur L. Testut, *op. cit.*, p. 114.

L'analogie de la sépulture de Raymonden avec celles de Menton ne saurait, en tout cas, laisser dans l'esprit le moindre doute. Dans l'une et l'autre station, les rites observés pour les funérailles d'un membre de la tribu sont exactement les mêmes. Comme la plupart des sauvages modernes, les Australiens, les habitants des îles Fidji et les Esquimaux, nos ancêtres de l'âge du renne, n'éprouvaient aucune répugnance à cohabiter avec leurs morts. C'est sur le sol même de l'abri qu'était pratiquée l'inhumation. Après avoir creusé la fosse destinée à recevoir le cadavre, on décharnait rapidement celui-ci, en lui laissant les insertions tendineuses pour maintenir les os dans leur connexion naturelle. Le squelette étant ainsi préparé, on le déposait dans le sol en ayant soin de lui faire prendre l'attitude d'un homme endormi, touchante et mystérieuse pensée, puis on le recouvrait de poudre rouge. Parfois, comme à Laugerie-Basse et à Menton, les vêtements du mort et ses parures l'accompagnaient dans la tombe. La cérémonie terminée, on achevait de remplir la fosse, et la vie reprenait pour chacun son cours habituel.

Dans les parties avoisinant la sépulture, à Raymonden, le foyer A n'offrait aucun arrangement particulier. Les cendres charbonneuses, les débris de repas, les instruments en silex et en os se présentaient comme ailleurs dans le plus complet désordre. L'absence de renflement au-dessus du cadavre donne lieu de supposer que les terres noires avaient été égalisées à la surface, mais elle prouve aussi que celui-ci avait bien été préalablement décharné. La dissolution des chairs putréfiées n'aurait pas manqué, en effet, d'amener un tassement que nous eussions reconnu au premier coup d'œil.

Un peu au-dessus et en arrière du crâne, nous recueillîmes une pointe de sagaie en bois de renne ; une autre fut rencontrée tout contre le fémur droit ; entre les côtes et près des os de la face, se montrèrent plusieurs lames de silex et un grattoir en calcédoine. Que ces objets aient été ainsi placés intentionnellement, cela me paraît d'autant moins probable, que nous en avons trouvé de semblables disséminés un peu partout dans le même foyer A.

Par des rapprochements nombreux et presque tous déduits mathématiquement, M. Testut a cru pouvoir avancer que, parmi les races actuelles, celle qui présentait la plus grande analogie avec le chasseur de rennes de Raymond, est celle des Esquimaux. « Ils ont, en effet, dit-il, le même » crâne que notre troglodyte quaternaire ; leur face est constituée suivant le même type ; ils ont, à peu de chose près, » la même taille, le même indice palatin, le même indice » nasal, le même indice orbitaire, le même degré de torsion » de l'humérus, etc. »

L'opinion de M. Testut a rencontré, je dois le dire, une assez vive opposition. Reconnaître à l'homme de Chancelade le type esquimau ; mais c'est une erreur ! Ce troglodyte était de la race Cro-Magnon ! Il suffit de le regarder pour s'en convaincre !

Entre deux opinions aussi contradictoires, prendre un parti m'eût été difficile, si la lecture des comptes-rendus du Congrès de Stockholm, en 1874, n'était venue fort à propos me tirer d'embarras. Au cours d'une discussion célèbre, entre M. Virchow et notre illustre compatriote M. de Quatrefages, le savant Berlinoise ayant démontré que la comparaison des crânes préhistoriques avec ceux des races actuelles ne permettait de rien affirmer, s'empressait d'ajouter : « S'il » n'en était pas ainsi, je crois que nous pourrions dire que » les hommes de Cro-Magnon auraient été des Esquimaux, » car ils présentent certainement, quant à la conformation » du crâne, beaucoup plus d'affinité avec les Esquimaux, » qu'avec aucune des autres races qui habitent aujourd'hui » l'Europe (1). »

On me pardonnera d'être très sceptique en matière de crâniologie.

(1) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. — Compte-rendu de la 7^e session, — Stockholm, 1874. — Stockholm, P. A. Norstedt et Soner, 1876, in-8°, t. 1^{er}, p. 217.*

VI. — FAUNE ET CONCLUSIONS.

Après un rapide coup d'œil sur les rochers de Raymond-den et sur le lac aux eaux profondes qui en baignait le pied à l'époque quaternaire, nous avons examiné, dans les chapitres précédents, les outils et quelques ouvrages d'art que des chasseurs de rennes y avaient abandonnés sur le sol de l'abri qui, à diverses reprises, leur avait servi de lieu de halte. Par une fortune inespérée, nous avons même vu se lever de sa tombe et apparaître à nos yeux l'un de ces troglodytes qui, depuis tant de siècles, dormait là son dernier sommeil. Nous avons pu apprécier sa taille, sa musculature puissante, enfin contempler le visage de cet homme, capable comme nous des aspirations les plus hautes et qu'il nous a été doux de saluer du nom de frère.

Si précieux que soient ces résultats, notre curiosité réclame encore autre chose. Nous connaissons suffisamment les habitants de Raymond-den, mais dans quel milieu ont-ils vécu ? Quelle était la faune du Périgord à cette époque lointaine ? et quelle était aussi la nature du climat ?

Pénétrés de l'importance de ces questions, dont se préoccupent trop peu d'ordinaire les chercheurs d'antiquités préhistoriques, M. le général de Larclause, M. Féaux et moi, nous n'avions cessé, pendant le temps de nos fouilles, de mettre de côté les ossements que nous rencontrions dans les foyers et qu'à première vue nous ne pouvions déterminer d'une façon certaine. Nous recueillîmes, avec la même attention, les osselets les plus déliés, les vertèbres et les côtes de poissons, sans négliger non plus les coquilles, qu'elles fussent entières ou à l'état de simples fragments.

Avec un empressement que donne seul l'amour de la science et dont je tiens à leur témoigner ici ma gratitude, M. Albert Gaudry, membre de l'Institut, et M. le docteur Fischer, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, voulurent bien se charger de déterminer nos nombreuses collectes. Grâce à leur obligeance, j'ai pu dresser le tableau suivant de la faune de Raymond-den, en y ajoutant

l'*Elephas primigenius*, l'*Ovibos moschatus* et l'*Alca impennis*, dont l'image, à défaut de débris fossiles, nous a été conservée :

Vertébrés.

A. — MAMMIFÈRES.

Ursus priscus.
Meles taxus.
Canis vulpes.
— *lagopus.*
Arctomys marmotta.
Lepus timidus.
Elephas primigenius.
Biso priscus.
Ovibos moschatus.
Equus caballus.
Tarandus rangifer.
Cervus de grande taille, espèce indéterminée.
Rupicapra europæa.
Saïga tartarica.
Phoca groenlandica.

B. — OISEAUX.

Oiseau de proie (*Aquila* ?), indéterminé.
Nyctea nivea.
Tetrao albus.
Alca impennis.

C. — POISSONS.

Carpes et Salmonides.

Mollusques.

Cardium edule.
Pectunculus glycymeris.
— *insubricus.*
Pecten maximus.
Neritina picta.
Dentalium.....
— *novemcostatum.*

Le renne (*Tarandus rangifer*) était surtout abondant et à lui seul avait fourni la moitié, sinon les deux tiers, de la masse totale des ossements que renfermaient les foyers. Venait ensuite le cheval (*Equus caballus*), dont la chair et celle du renne formaient l'ordinaire des habitants de Raymondén. Les autres animaux, y compris le bœuf (*Biso priscus*), d'une capture peut-être plus difficile, devaient constituer des mets de choix. D'après la quantité relative de leurs débris, nous mentionnerons, après le cheval, le bœuf, l'isatis ou renard bleu des Esquimaux (*Canis lagopus*), le renard ordinaire, le blaireau, l'antilope saïga et le chamois. De l'ours (*Ursus priscus*), nous n'avons retrouvé qu'une mâchoire supérieure droite et deux phalanges. La marmotte et le lièvre étaient rares ou peu recherchés. L'éléphant et le bœuf musqué ne nous ont été signalés que par des gravures.

Malgré l'intérêt mêlé de surprise qu'il y ait à constater la présence en Périgord de semblables animaux, ceux qui viennent d'être énumérés se rencontrent dans le plus grand nombre des gisements quaternaires. Il n'en est pas de même d'une espèce essentiellement maritime, appartenant à la famille des phoques et dont les foyers de Raymondén nous ont livré un fragment de maxillaire (1).

« Si mes souvenirs me servent bien, m'écrivait M. Albert » Gaudry, c'est la première fois que l'on signale des restes » de phoque dans le quaternaire ; et ce phoque n'est pas le » *Phoca vitulina* de nos côtes ; c'est, je pense, le *Phoca groen-* » *landica* qui aujourd'hui ne descend pas plus bas que l'Islande... (2). »

Confirmé dans son opinion par un examen plus attentif du précieux ossement, M. Gaudry communiqua, quelques jours après, notre découverte à l'Académie des sciences (3).

(1) Planche V, fig. 3.

(2) Lettre du 22 juillet 1890.

(3) Sur une mâchoire de phoque du Groenland trouvée par M. Michel Hardy, dans la grotte de Raymondén, par M. Albert Gaudry. — Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CXI ; séance du 25 août 1890. — La note de M. Gaudry a été tirée à quelques exemplaires seulement avec une pagination spéciale.

A cette occasion, le savant professeur rappela la communication faite par lui à l'Institut, quatre ans auparavant, d'un bâton de commandement qui avait été trouvé par M. Paignon, dans la grotte de Montgaudier (Charente), et sur lequel sont figurés deux phoques poursuivant un poisson (1). En 1874, MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc avaient aussi recueilli, dans une grotte des Pyrénées, une dent d'ours percée pour être suspendue et portant l'image très nettement reconnaissable d'un phoque (2). L'animal reproduit sur ces deux gravures était-il le veau marin (*Phoca vitulina*), ou le phoque du Groenland ? L'imperfection des dessins ne permet pas de résoudre la question avec certitude ; mais comme il est prouvé maintenant que cette dernière espèce vivait à l'époque quaternaire sur nos côtes de l'Océan, il est tout naturel de penser que c'est elle également que les troglodytes de Montgaudier et de Duruthy auront voulu représenter.

Les oiseaux trouvés à Raymonden ne donnent pas du climat du Périgord, pendant l'époque quaternaire, une idée plus avantageuse. J'ai déjà signalé, d'après sa représentation sur un bâton de commandement, l'*Alca impennis* ou pingouin brachyptère, dont l'espèce semble s'être éteinte dans les glaces du pôle Nord. Deux autres oiseaux des contrées froides devaient être très communs, à en juger par l'abondance de leurs débris : le harfang (*Nyctea nivea*), chouette de grande taille qu'on ne trouve plus qu'au nord de l'Europe et dans l'Amérique septentrionale, et le tétras des saules (*Tetrao albus*), aujourd'hui relégué en Suède et en Norvège.

Des carpes et des saumons peuplaient, comme à l'époque actuelle, nos étangs et nos cours d'eau.

(1) *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, t. XX, 1886, p. 407-409 ; XXI, 1887, p. 57-61. — E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 82, fig. 41.

(2) Louis Lartet et Chaplain-Duparc, *Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de Lion et d'Ours* ; — *Matériaux...*, t. IX, 1874, p. 101-167, fig. 98. — *Reliquiæ Aquitanicæ ; Essays and Memoirs*, ch. XXII, p. 223, fig. 84.

Pour ce qui est des mollusques, je me bornerai à transcrire les notes que m'a envoyées M. le docteur Fischer :

Cardium edule, Linné. — Coquille vivant actuellement sur tout le littoral français. — Fossile du Pliocène.

Pectunculus glycymeris, Linné. — Espèce qui vit encore sur le littoral océanique de la France et qui est fossile dans les dépôts pliocènes.

Pectunculus insubricus, Brocchi. — Les diverses valves se rapportent à des individus d'âge différent. Elles ont été recueillies à l'état fossile dans des couches pliocènes du midi de la France (Roussillon, Provence) ou du nord de l'Italie. L'espèce est éteinte depuis le pliocène.

Pecten maximus, Linné. — Le fragment trouvé à Raymonden a été certainement ramassé sur le littoral océanique de la France.

Neritina picta, Férussac. — Petite espèce fossile du miocène de l'Aquitaine.

Dentalium...., espèce voisine du *D. Dentalis*, Linné. — Espèce vivante du nord de l'Europe.

Dentalium novemcostatum, Lamarck. — Espèce vivante du littoral du sud-ouest de la France.

La station de Raymonden, comme toutes celles de l'âge du renne, offrait donc un mélange de coquilles recueillies sur le bord de la mer et de fossiles de divers gisements tertiaires.

Si ces coquilles fournissent de surcroît la preuve de l'existence nomade que menaient nos ancêtres, elles ne sauraient nous renseigner sur la température qui régnait alors en Périgord. Mais, à cet égard, nous sommes pleinement édifiés par la liste des mammifères et des oiseaux. Si trois ou quatre espèces se retrouvent encore dans nos campagnes, toutes les autres sont ou bien éteintes ou émigrées. Celles qui survivent n'habitent plus que les cimes neigeuses des montagnes ou les contrées les plus froides du globe. Le climat du Périgord, au déclin de l'époque quaternaire, était donc extrêmement rigoureux et comparable à celui des parties les plus septentrionales de l'Asie et de l'Amérique. C'est, en effet, dans ces régions glacées qu'habitent, actuellement, le renard bleu, l'ovibos musqué, le renne, le phoque du Groënland, la chouette harfang et le tétras des saules que les hommes de Raymonden poursuivaient dans leurs chasses.

Après la période magdalénienne, lorsque l'archéologue

constate de nouveau la présence de l'homme dans le sud-ouest de l'Europe, une révolution complète s'est opérée. Au climat sec et froid ont succédé une température tiède et une atmosphère chargée d'humidité. Le sol presque constamment gelé autrefois a été détrempe par les eaux et s'est paré d'une luxuriante végétation. Vainement chercherions-nous à découvrir les animaux auxquels nos regards s'étaient habitués à la suite des chasseurs de rennes. Presque tous ont fui ou ont été entraînés dans un mystérieux cataclysme. Le renne lui-même a disparu. A l'entrée de certaines cavernes, nous voyons des êtres humains, mais différent est leur outillage, toutes différentes aussi sont leurs mœurs. Si quelques-uns d'entr'eux se livrent à la chasse, le plus grand nombre ensemencent des champs ou font paître des troupeaux. Les animaux qui les entourent sont ceux-là mêmes au milieu desquels nous vivons. Enfin, par des liens de jour en jour plus apparents, nous nous rattachons historiquement à ces nouveaux venus. Comme l'emploi des métaux leur est inconnu et que presque tous leurs outils sont en pierre, les archéologues désignent l'époque où ils ont vécu sous le nom d'âge néolithique, réservant celui de paléolithique pour les temps plus anciens.

Quelle explication donner à un changement si profond ? Ce changement lui-même s'est-il opéré brusquement ou par des transitions insensibles ? Enfin, ce monde nouveau se relie-t-il à l'ancien, ou faut-il admettre qu'il y eut entre eux un *hiatus*, c'est-à-dire un intervalle d'une durée quelconque pendant lequel l'Europe occidentale tout au moins cessa d'être habitée ? Graves et intéressantes questions, sur lesquelles je ne puis à regret m'étendre ici, mais bien dignes de captiver l'attention des hommes d'étude. L'*hiatus* entre l'âge paléolithique et l'âge néolithique me paraît ressortir jusqu'à l'évidence des considérations qui précèdent, et je dois ajouter qu'il est admis aujourd'hui par le plus grand nombre des préhistoriciens. Tant que dans un milieu franchement néolithique et sans remaniement des couches sous-jacentes, on n'aura pas rencontré des restes du renne, on ne saurait être en droit de prétendre que cet *hiatus* n'a pas existé.

Les causes qui amenèrent la disparition des chasseurs de rennes et de la plupart des animaux qui les entouraient, nous sont, d'autre part, suffisamment indiquées par la géologie. Les adeptes de cette science constatent que la fin de la période magdalénienne fut marquée par des phénomènes aqueux d'une grande puissance. Les cours d'eau débordèrent et d'immenses inondations portèrent de tous côtés leurs ravages. C'est l'époque également où commença la formation des tourbières.

Peut-être l'explication de ces changements climatiques se trouverait-elle dans le soulèvement et l'assèchement du Sahara ? Le retrait de la mer saharienne dut avoir, en effet, pour conséquence une élévation très sensible de la température dans l'Europe occidentale et particulièrement dans le sud de la France. De là, des pluies abondantes et la fonte rapide des neiges accumulées sur les sommets.

Quoi qu'il en soit, les conditions nouvelles d'existence qui leur étaient faites, ne pouvaient qu'amener l'anéantissement des races quaternaires ou les obliger à émigrer. Or, si quelques espèces d'animaux purent échapper à la destruction par la fuite, en fut-il de même de l'homme ? C'est d'autant moins probable, que les traces archéologiques de cet exode devraient se retrouver échelonnées jusque dans l'extrême nord où vivent actuellement les espèces émigrées, et quant à présent, les preuves en sont complètement défaut.

Ainsi nous sommes amené à nous demander s'il ne conviendrait pas de rapprocher les inondations qui nous occupent, de ces grandes inondations que nous avons retracées le chapitre VII de la Genèse et dont les traditions de tous les peuples ont gardé le souvenir. Aucune raison sérieuse n'autorise à le nier ; aussi, revenant à une terminologie tombée depuis quelques années en désuétude, je ne crois pas m'écarter du domaine de la vraie science en considérant comme *antédiluviens* les chasseurs de rennes de Raymonden. Les mots *quaternaire* et *antédiluvien* sont, en effet, pour moi des expressions synonymes.

Michel HARDY.